

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : INMEVA SUSPENSION INJECTABLE, Suspension injectable

Titulaire : LABORATORIOS HIPRA

Composition : chlamydomydia abortus (chlamydia psittaci var ovis)-inactivé, salmonella abortus ovis-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1657719 6/2019

Date de décision : 30/04/2019